
Filière ameublement

08/02/2019

SOMMAIRE

(6 articles)



jeudi 7 février 2019
10:00

La filière meuble propose un débloccage temporaire du plan épargne logement (506 mots) (Et reprises AFP)

Paris, 7 fév 2019 (AFP) -Les acteurs de la filière française de l'ameublement ont appelé jeudi le gouvernement à autoriser ...

Page 3



jeudi 7 février 2019
09:31

Le marché du meuble en baisse, sauf la cuisine ! (452 mots)

Le marché du meuble en repli de 2,7% en 2018 selon les chiffres de la FNAEM. Seul segment en croissance, la cuisine. La cuisine se doit aujourd'hui d'ê...

Page 5

Le Monde.fr

jeudi 7 février 2019

Le Plan épargne logement pour sauver les meubles (687 mots)

Pour redonner du pouvoir d'achat aux Français et du tonus à son secteur, la filière du marché de l'ameublement avance ses ...

Page 7

LSA Commerce & Consommation

jeudi 7 février 2019

Le meuble décroche en 2018 (432 mots)

Le meuble décroche en 2018 Le secteur entre dans une zone de turbulences avec des ventes en baisse de 2,7% en 2018. Un retournem...

Page 8

Le Monde

vendredi 8 février 2019

Le PEL pour sauver les meubles (717 mots)

Pour redonner du pouvoir d'achat aux Français et du tonus à son secteur, la filière du marché de l'ameublement avance ses p...

Page 9

Challenge8.fr

vendredi 8 février 2019

Faut-il débloquer les PEL pour relancer la consommation ?

Page 10 et 11

La filière meuble propose un déblocage temporaire du plan épargne logement

Paris, 7 fév 2019 (AFP) -Les acteurs de la filière française de l'ameublement ont appelé jeudi le gouvernement à autoriser un déblocage partiel et temporaire du plan épargne logement (PEL) pour acheter des meubles neufs, afin de favoriser le pouvoir d'achat et relancer leur secteur.

Ce déblocage serait limité à une période de deux ans et à 10.000 euros par foyer, selon le modèle imaginé par la fédération française du négoce de l'ameublement et de l'équipement de la maison (Fnaem) et de l'Ameublement français.

Une telle mesure avait déjà été proposée par les mêmes acteurs en 2014-2015, mais s'était heurtée à l'époque à l'opposition des banques.

Elle garantirait le maintien de "près de 5.000 emplois" dans leur filière et n'aurait pas de conséquences sur le déficit commercial de la France, "une majorité des achats" de la distribution d'ameublement étant réalisée auprès des fabricants français, selon eux.

Elle n'affecterait pas les finances publiques, l'Etat n'ayant pas besoin de verser de prime lors d'un déblocage partiel de PEL et les ventes de meubles induites entraînant des recettes fiscales supplémentaires, notamment de TVA, toujours selon ses partisans.

Par ailleurs, cette mesure n'aurait "aucune incidence négative" sur l'investissement immobilier, le PEL étant de "moins en moins utilisé" pour financer un achat immobilier, devenant davantage "un pur produit d'épargne", assurent encore les fédérations du secteur.

La longue durée de vie du meuble, de 15 ans en moyenne, sa faible fréquence d'achat et sa valeur nominale élevée "le rapprochent d'un investissement immobilier auquel il est souvent lié", justifient également ces organisations.

Un tiers des meubles sont achetés par un foyer ayant emménagé depuis moins de deux ans, rappellent-elles.

Le retour de cette proposition intervient alors que le marché français de l'ameublement a reculé de 2,7% en valeur en 2018, à 9,5 milliards d'euros, après trois années de progression, selon des chiffres publiés jeudi par la Fnaem et l'Ameublement français et l'Institut de prospective et d'études du secteur Ipea.

Toutes les catégories de produits ont reculé l'an dernier, à l'exception des meubles de cuisine, en croissance, et de la literie dont les ventes ont stagné.

Le repli du marché de l'immobilier neuf, avec une diminution de 7% des mises en chantier en 2018 sur un an, a constitué un frein supplémentaire.

La filière s'attend à une baisse similaire des mises en chantier cette année, tout en comptant sur de meilleures perspectives pour l'immobilier ancien, grâce au niveau "toujours bas" des taux d'intérêt pour les prêts immobiliers.

etb/tq/eb ■

Reprises de l'AFP :

7 février

<http://www.immoweb.fr/logement/actualite/la-filiere-meuble-propose-un-deblocage-temporaire-du-plan-epargne-logement/>

<https://www.notretemps.com/argent/la-filiere-meuble-propose-un-deblocage-afp-201902,i188416>

8 février

<https://www.mieuxvivre-votreargent.fr/vie-pratique/2019/02/08/la-filiere-meuble-propose-un-deblocage-temporaire-du-plan-epargne-logement/>



Le marché du meuble en baisse, sauf la cuisine !

Le marché du meuble en repli de 2,7% en 2018 selon les chiffres de la FNAEM. Seul segment en croissance, la cuisine.

La cuisine se doit aujourd'hui d'être fonctionnelle et conviviale. Elle est surtout ouverte sur le salon. Et c'est loin d'être un détail. La rendre présentable est l'un des premiers critères de renouvellement, sans l'élément déclencheur habituel du déménagement. Cela explique le dynamisme de ce segment dans un marché du meuble en baisse.

Un marché porté par l'innovation : les cuisinistes n'ont cessé d'imaginer de nouveaux matériaux et aménagements, les fabricants d'électroménager de nouvelles fonctionnalités pour les produits encastrables. Tout ceci suscite une envie de renouvellement, de moins en moins dépendante du marché de l'immobilier. D'autant qu'aménager sa cuisine est désormais à portée de tous : à partir de 1000 euros en entrée de gamme jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Un marché qui a encore du potentiel : Seul 60% des ménages possèdent aujourd'hui une cuisine tout équipée, contre 85% chez nos voisins européens.

Le meuble : décrochage du marché

Salle de bain, jardin, canapé ou bibliothèque, tous les autres segments du marché sont en repli. Même la literie, jusqu'à présent en pleine croissance, affiche aussi un ralentissement sur les derniers mois. Après trois années consécutives de progression, le marché voit au global son activité reculer de 2,7% en valeur en 2018 pour se stabiliser à 9,5 milliards d'euros.

La principale raison, c'est la baisse du nombre de mises en chantier. Elles n'ont pas atteint les 400 000 unités, en recul de 7% par rapport à l'exercice 2017. Or un tiers des meubles est acheté dans les deux ans qui suivent un déménagement.

Le déblocage du PEL pour relancer le marché

La filière ameublement appelle le gouvernement à autoriser un déblocage temporaire et partiel du Plan Épargne Logement pour l'achat de meubles neufs. "Une mesure qui pourrait renforcer le pouvoir d'achat des Français sans coûter un sou à l'Etat", explique Jean-Charles Vogley. Le PEL est, selon le secrétaire général de la FNAEM, de plus en plus un produit d'épargne avec 275 milliards d'euros d'encours. Car la plupart des détenteurs des 15 millions de PEL en France sont déjà propriétaires de leur résidence principale.

La filière a fait ses simulations. En permettant un déblocage partiel, plafonné à 10 000 euros et pour une durée de deux ans, la filière meuble gagnerait autour de 2 à 3% de croissance. Une mesure qui avait été adoptée au Sénat en 2015 sous le précédent gouvernement, avant d'être rejetée par l'Assemblée nationale.



<https://img.bfmtv.com/c/1000/600/ec8/f05543ee700b1be7e1173e2d83f72.jpeg>



Le Plan épargne logement pour sauver les meubles

Afin de relancer un marché en perte de vitesse, la filière de l'ameublement demande au gouvernement d'autoriser un déblocage temporaire du PEL, dans la limite de 10 000 euros et pour une durée de 24 mois.

Pour redonner du pouvoir d'achat aux Français et du tonus à son secteur, la filière du marché de l'ameublement avance ses pistes. La Fédération française du négoce de l'ameublement et de l'équipement de la maison (Fnaem), qui représente les distributeurs, et l'Ameublement français, l'organisation professionnelle des fabricants, demandent ainsi au gouvernement « d'autoriser un déblocage temporaire du Plan épargne logement [PEL] pour l'achat de meubles neufs », dans la limite de 10 000 euros et pour une durée de 24 mois.

Selon les données communiquées par la Banque de France, les encours des PEL des Français s'élevaient, en décembre 2018, à 276,4 milliards d'euros. Ce placement, qui permet d'obtenir un financement à taux bonifié en cas d'achat immobilier, mais dont l'épargne est bloquée pendant au moins quatre ans, est devenu de moins en moins rentable pour les particuliers en raison de la baisse des taux d'intérêt. L'idée de la filière du meuble est donc d'injecter dans le circuit économique une partie des sommes bloquées.

Pour apporter de l'eau à leur moulin, les organisations professionnelles mettent en avant une étude CSA pour Cofidis de janvier : 61 % des Français

dont les envies de rénovation de logement et d'achat de meubles font partie des priorités de 2019 se disent freinés par la question du financement et du pouvoir d'achat.

Elles affirment que la mesure serait indolore pour les finances publiques, vantent « les recettes fiscales supplémentaires, de TVA notamment », et assurent que « cette disposition pourrait créer et maintenir près de 5 000 emplois » dans la filière meuble française sur les « 115 000 emplois partiellement menacés par la fragilité du marché ».

Cycle de croissance interrompu

Elle favoriserait autant les ménages que l'ensemble du secteur, qui a vu en juillet 2018 s'interrompre un cycle de croissance amorcé en 2015. Après trois années consécutives de hausse, l'activité a reculé de 2,7 % en valeur en 2018, pour atteindre 9,50 milliards d'euros, d'après les chiffres publiés jeudi 7 février. Le marché a perdu plus de 250 millions d'euros, « ce qui le ramène à une valeur inférieure à celle enregistrée en 2016, effaçant du même coup le bon exercice 2017 », soulignent la Fnaem et l'Ameublement français.

Seul le segment de la cuisine a tiré son épingle du jeu, avec une progression de ses ventes (+ 1,1 %). Les autres compartiments tels le meuble

meublant (5,2 %) et le rembourré canapés, fauteuils, banquettes (4,7 %) s'inscrivent en fort repli. Le déménagement étant la première raison d'achat, le recul du marché de l'immobilier neuf a pénalisé le secteur, à en croire les organisations professionnelles, qui s'inquiètent des prévisions pour 2019. La Fédération française du bâtiment estime ainsi que les mises en chantier de logements neufs devraient baisser de près 7 % en 2019.

Ce n'est pas la première fois que la filière réclame le déblocage exceptionnel du PEL pour financer l'achat de meubles. Plusieurs amendements avaient été déposés en ce sens dans la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « loi Macron », qui avait été promulguée le 6 août 2015.

A l'époque, ils avaient été rejetés par l'Assemblée nationale. Mais le contexte économique et social était tout autre. Le Sénat, lui, y était favorable, estimant que cette mesure serait sans conséquence sur le budget de l'Etat. En avril 2015, Michel Raison, alors député UMP de Haute-Saône, avait fait valoir que « les expériences passées [avaient] été concluantes, en France [des dispositions de ce type ont été prises en 1980 et 1996] comme en Italie et en Espagne ». ■



Le meuble décroche en 2018

Le secteur entre dans une zone de turbulences avec des ventes en baisse de 2,7% en 2018. Un retournement de conjoncture dû au ralentissement des mises en chantier de logements neufs, mais pas seulement.

La fin d'un cycle. C'est ainsi que les professionnels du meuble ont commenté les chiffres du secteur du meuble. En 2018, le secteur a vu son chiffre d'affaires reculer de 2,7% en valeur et passer à 9,50 milliards d'euros. "Après trois années de hausse, le meuble a perdu 250 millions d'euros en un an et est revenu au niveau de 2016", précise Daniel Fontaine, président de l'IPEA (Institut de prospective et d'études de l'ameublement). Le deuxième semestre a été particulièrement terrible avec une chute de 4,6% des ventes, après un premier semestre correct (-0,6%). La première raison est d'ordre mécanique : il y a eu moins de mises en chantier de logements neufs l'an dernier (-7%). La cuisine épargnée Seul créneau à s'en sortir, les meubles de cuisine, qui pèsent 27,4% du marché. Ils progressent encore de 1,1%. L'autre traditionnel moteur du secteur, la literie, ne s'en tire pas si bien avec une croissance au point mort. "Rien de plus normal après une croissance ininterrompue de plus de quinze ans", commentent les professionnels. Logique, les spécialistes de la cuisine sont également le seul circuit à s'afficher en positif (+3,2%). La grande distribution en baisse, le e-commerce aussi En 2018, une enseigne historique, Fly, a fait faillite, Cela s'est ressenti certes sur tout le créneau des grandes surfaces, dont le chiffre d'affaires baisse de 3,9%. Mais ce n'est pas la seule raison. "Les distributeurs traditionnels sont en pleine reconfiguration, assure Christophe Gazel, délégué général de l'IPEA. On assiste à une bagarre des grandes enseignes qui essaient de vendre plus de décoration ou qui testent des petits formats". Même le e-commerce, qui pèse 14% des ventes, a moins progressé que les années précédentes. "Les rangs s'éclaircissent à grande vitesse", estime Christophe Gazel. Le salut par le déblocage anticipé des PEL? Devant ce lot de déconvenues, la profession du meuble imagine une solution : le déblocage des PEL. "Il y a 15 millions de PEL en France sur un total d'encours de 275 milliards d'euros, explique Patrick Prigent, vice-président de la FNAEM, qui réunit les distributeurs du meuble. Or, 61% des Français déclarent se heurter à un problème de financement, alors que les projets d'habitat font partie de leurs priorités". A la clé, la création de 5000 emplois pour la filière. Reste à convaincre les pouvoirs publics pour faire passer cette mesure dans le projet de loi de finances.





Le PEL pour sauver les meubles

Pour relancer le marché, la filière de l'ameublement demande à l'exécutif d'autoriser un déblocage temporaire du Plan épargne logement

Pour redonner du pouvoir d'achat aux Français et du tonus à son secteur, la filière du marché de l'ameublement avance ses pistes. La Fédération française du négoce de l'ameublement et de l'équipement de la maison (Fnaem), qui représente les distributeurs, et l'Ameublement français, l'organisation professionnelle des fabricants, demandent ainsi au gouvernement " d'autoriser un déblocage temporaire du Plan épargne logement - PEL - pour l'achat de meubles neufs ", dans la limite de 10 000 euros et pour une durée de 24 mois.

Selon les données communiquées par la Banque de France, les encours des PEL des Français s'élevaient, en décembre 2018, à 276,4 milliards d'euros. Ce placement, qui permet d'obtenir un financement à taux bonifié en cas d'achat immobilier, mais dont l'épargne est bloquée pendant au moins quatre ans, est devenu de moins en moins rentable pour les particuliers en raison de la baisse des taux d'intérêt. L'idée de la filière du meuble est donc d'injecter dans le circuit économique une partie des sommes bloquées.

Pour apporter de l'eau à leur moulin, les organisations professionnelles mettent en avant une étude CSA pour Cofidis de janvier : 61 % des Français dont les envies de rénovation de logement et d'achat de meubles font

partie des priorités de 2019 se disent freinés par la question du financement et du pouvoir d'achat.

Elles affirment que la mesure serait indolore pour les finances publiques, vantent " *les recettes fiscales supplémentaires, de TVA notamment* ", et assurent que " *cette disposition pourrait créer et maintenir près de 5 000 emplois* " dans la filière meuble française sur les " *115 000 emplois partiellement menacés par la fragilité du marché* ".

Cycle de croissance interrompu

Elle favoriserait autant les ménages que l'ensemble du secteur, qui a vu en juillet 2018 s'interrompre un cycle de croissance amorcé en 2015. Après trois années consécutives de hausse, l'activité a reculé de 2,7 % en valeur en 2018, pour atteindre 9,50 milliards d'euros, d'après les chiffres publiés jeudi 7 février. Le marché a perdu plus de 250 millions d'euros, " *ce qui le ramène à une valeur inférieure à celle enregistrée en 2016, effaçant du même coup le bon exercice 2017* ", soulignent la Fnaem et l'Ameublement français.

Seul le segment de la cuisine a tiré son épingle du jeu, avec une progression de ses ventes (+ 1,1 %). Les autres compartiments tels le meuble meublant (- 5,2 %) et le rembourré ? canapés, fauteuils, banquettes (- 4,7 %) - s'inscrivent en fort repli. Le déménagement étant la première raison d'achat, le recul du marché de

l'immobilier neuf a pénalisé le secteur, à en croire les organisations professionnelles, qui s'inquiètent des prévisions pour 2019. La Fédération française du bâtiment estime ainsi que les mises en chantier de logements neufs devraient baisser de près 7 % en 2019.

Ce n'est pas la première fois que la filière réclame le déblocage exceptionnel du PEL pour financer l'achat de meubles. Plusieurs amendements avaient été déposés en ce sens dans la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite " loi Macron ", qui avait été promulguée le 6 août 2015.

A l'époque, ils avaient été rejetés par l'Assemblée nationale. Mais le contexte économique et social était tout autre. Le Sénat, lui, y était favorable, estimant que cette mesure serait sans conséquence sur le budget de l'Etat. En avril 2015, Michel Raison, alors député UMP de Haute-Saône, avait fait valoir que " *les expériences passées - avaient - été concluantes, en France - des dispositions de ce type ont été prises en 1980 et 1996 - comme en Italie et en Espagne* ".

Cécile Prudhomme ■

par Cécile Prudhomme



Faut-il débloquer les PEL pour relancer la consommation ?

Par Kira Mitrofanoff le 08.02.2019 à 07h30

Tous les secteurs de la grande consommation ont traversé un trou d'air en 2018. Beaucoup constatent que le phénomène n'est pas que conjoncturel. Certains réclament de débloquer les PEL.

L'épargne des Français doit-elle soutenir l'investissement des entreprises ou bien stimuler la consommation ? Pour les acteurs de l'ameublement, c'est la deuxième option qui prévaut. Leurs syndicats professionnels, qui regroupent les producteurs et distributeurs de meubles, réclament donc au gouvernement un déblocage partiel du PEL (Plan épargne logement) pour relancer leurs ventes. Ils l'ont fait savoir jeudi 7 février. En effet, après trois années de croissance, l'année 2018 s'est conclue pour eux sur un recul de 2,7 %, à 9,5 milliards d'euros. "C'est 250 millions d'euros en moins que l'année précédente", regrette Philippe Moreau, président de l'Ameublement Français. Un manque à gagner imputé à la baisse des mises en chantier de logements neufs et aux blocages organisés par les gilets jaunes.

Un déblocage partiel du PEL réclamé par les professionnels de l'ameublement

Selon ces organisations, ce coup de pouce serait profitable pour le pays. "Cela permettrait de créer 5.000 emplois, alors que les Français disent vouloir en priorité rénover ou acheter des meubles mais qu'ils sont freinés pour des raisons financières, indique Patrick Prigent, vice-président de la Fnaem. Et puis l'Etat n'a pas besoin de verser la prime lors d'un déblocage partiel et temporaire du PEL." Ce levier avait déjà été utilisé dans les années 80 pour stimuler ... l'achat de cuisines. Et les professionnels l'avaient à nouveau réclamé en 2015. "A l'époque, l'encours total du PEL atteignait 200 milliards d'euros contre 275 milliards aujourd'hui, rappelle Cathy Dufour, déléguée générale de l'Ameublement Français. Si 10% des foyers titulaires d'un plan prélevaient 954 euros, le montant moyen des dépenses annuelles de meubles, cela représenterait 1,4 milliard d'euros pour le secteur."

Un trou d'air aussi dans le textile pas seulement à cause de la météo et des gilets jaunes

Il n'y a pas que le meuble qui a vécu un trou d'air en 2018. "J'avais fait des prévisions très optimistes en janvier l'an dernier, reconnaît Pierre-François Le Louët, le président de la Fédération du prêt-à-porter féminin. Finalement, on a terminé l'année en recul de 2%." La raison ? Une météo défavorable, avec notamment un mois de septembre très chaud, et les mouvements sociaux de l'hiver. Cependant, pour Eric Mertz, le président de la Fédération nationale de l'habillement, le ressort de la consommation s'est cassé dès le début de l'été. "La hausse de la CSG sur les retraités mais aussi les longs ponts du mois de mai ont sûrement joué. Et, on l'a peut-être oublié, mais la grève de la SNCF a aussi pesé." Face à la catastrophe sociale qui s'annonce, sa fédération réclame la suppression pure et simple des soldes alors que plus d'un article sur deux est vendu à prix barrés tout au long de l'année dans le textile féminin. "Entre les ventes privées, le Black Friday, et d'autres opérations commerciales, le calendrier est devenu frénétique et mortifère", dit-il alors que les soldes de janvier s'annoncent d'ores et déjà très décevants.

La baisse de fréquentation des magasins s'accélère comme la vente d'articles en promotion

Une question se pose: le mouvement des gilets jaunes a-t-il cassé le ressort de la consommation ou simplement accentué une transformation structurelle? Pour François Feijoo, président de Procos, qui réunit des enseignes du commerce spécialisé, les consommateurs n'ont plus les mêmes priorités. La baisse de fréquentation des magasins s'accélère. "Ils font des arbitrages en terme de temps passé et de budget au profit des loisirs, du restaurant, de l'équipement de la maison." C'est vrai que les cuisinistes affichent, cette année encore, une forte croissance. Pourtant, au Gifam, le syndicat professionnel des marques d'électroménager, 2018 n'a pas été fastueuse après deux années très dynamiques. Les ventes de grosses machines affichent même un léger tassement de 0,9%, alors que les petits appareils progressent modestement de 0,5%. "Cette stabilité est déjà une excellente performance", souligne Brigitte Petit, la nouvelle présidente du Gifam. Comme dans le textile ou le meuble, la patronne de Beko France souligne aussi le niveau relativement faible des prix moyens en France, sans doute lié au poids de la grande distribution. Et donc la difficile valorisation de l'innovation.

De nouveaux usages apparaissent liés à une volonté de préserver l'environnement

La grande consommation fait aussi face à des changements d'usage de la part des consommateurs. Il s'agit de nouvelles pratiques comme la réparation des appareils ménagers, la customisation des meubles ou l'achat de vêtements d'occasion. Dès 2020, un indice de réparabilité sera affiché sur chaque produit électronique et électroménager. Parallèlement, des sites d'achat et revente d'articles de seconde main se développent à toute vitesse. Récemment, Leboncoin a racheté videdressing. "L'habillement est un segment très dynamique, explique Antoine Jouteau, le PDG du site de ventes entre particuliers qui propose 5 millions d'annonces de textile et chaussures. Il pèse déjà environ 1 milliard d'euros." Plus globalement, un sondage du CSA, publié le 5 février par la Fevad, indique que 37 % des Français ont la volonté de diminuer leur consommation pour limiter leur impact sur l'environnement. Plus d'un tiers des consommateurs ! Ce n'est plus un signal faible, c'est une tornade.